

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème  
Casablanca 20000 - Maroc



## Déclaration de Maladie

M22- 0014900

AS2278

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent[e]

Matricule : 1289 Société :

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : ZARKI MUSTAPHA

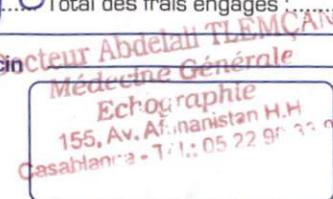
Date de naissance : 1949

Adresse : 20 Tassant Haj FATH N° 147  
VALFA CASA

Tél. : 06 11 88 41 76 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25 Fév. 2023

Nom et prénom du malade : ZARKI MALLA Age: .....

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : Affection

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : 7/3/2023

Signature de l'adhérent[e] :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 FEV. 2023	C		200,00	Docteur Abdelali IB Médecin Général Bolgaraphite 155, Av. Tighantef 91 Casablanca - Tél: 05 22 93 67 28

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
STEPHARMACIE HANZA CASA BLANCA Lot 61 N° 3541028 Tél: 0522 93 10 28	25/02/23	630,00

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	

MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION	T DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN	DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION
Docteur Abdelali IB Médecin Général Bolgaraphite 155, Av. Tighantef 91 Casablanca - Tél: 05 22 93 67 28	Docteur Abdelali IB Médecin Général Bolgaraphite 155, Av. Tighantef 91 Casablanca - Tél: 05 22 93 67 28

Dr. ABDELALI TLEMÇAN

MEDECINE GENERALE

Echographie

155, Avenue Afghanistan

Hay El Hassani - Casablanca

Tél. : 05.22.90.33.90

الدكتور عبد العالى التمسانى

الطب العام

أمراض النساء والرجال والأطفال

الفحص بالتلفزة

155، شارع أفغانستان

حي الحسنى - الدار البيضاء

الهاتف: 05.22.90.33.90

Casablanca, le .....

25 FFV 2023

ZARKI NATIKA

74,80 Sopium (w)  
19,80 kg

A.S.

27,50 1g 3x1/4  
Spasfon

A.S.

109,00 Anti Gas  
151,20 1/4 1/2

27,50

FCE21 032-  
LOT PER  
Prix 89.00

89,00 Calamal  
1g eff 1/4

LOT: 032-2023  
PER: 11/2025  
FFV: 24.00 DH

109,00 Vakuum  
109,00

Maphar  
Bd Alkemia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml  
SOL BUV  
P.P.V: 19,50 DH

Dr. Abdelali TLEMCA  
Médecine Générale  
Echographie  
155, Av. Afghanistan H.H.  
Casablanca - Tél: 05 22 90

74,80  
LOT: 032-2023  
PER: 11/2025  
FFV: 24.00 DH

19,50x4 Vvedose 1/4  
109,00

Maphar  
Bd Alkemia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml  
SOL BUV  
P.P.V: 19,50 DH

LOT UTAV  
1 NEWPHARMA 109  
P.P.C

Maphar  
Bd Alkemia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml  
SOL BUV  
P.P.V: 19,50 DH

6 118001 185030  
المرجو إحضار الـ 60.00

84,80x3 Prezar 1/4  
14,6 3 mois

Maphar  
Bd Alkemia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml  
SOL BUV  
P.P.V: 19,50 DH

6 118001 185030  
المرجو إحضار الـ 60.00

735,40 مراقبة

PPV:84DH80  
PER:09/25  
LOT:L3098-1

PPV:84DH80  
PER:07/25  
LOT:L2333

PPV 826H70  
PER 10/25  
LOT L6496

M

Zarki Mustapha

STE PHARMACIE HAMZA  
05239261  
CASABLANCA  
Lotto. H4 83966 N° 3 Lot. 64  
Casablanca - Tel: 0522 901830 57

1282

Le 25/02/23

# Facture N° 64

Quantité	Désignation	Prix	Montant
03	Diaphorine 200mg 22,00	63,00	
	PPV 21DH00 PER 07/25 LOT L2375		
	PPV 21DH00 PER 07/25 LOT L2693		
	PPV 21DH00 PER 08/25 LOT L2810		
	ST- HARMACIE HANZA CASABLANCA Lot. Haj fatéh Rue 6 N° 3 Lot 54 Casablanca - Tel: 0522 93 10 28		63,00